

Vivre à Salaunes

Bulletin municipal n°41

Juillet 2016



LE MOT DU MAIRE



Les grandes vacances sont là et déjà nous devons mener à bien, hors de l'enceinte scolaire existante, l'intégration d'une hausse d'effectif d'une quarantaine d'enfants pour la rentrée de septembre. La tâche nécessitant l'aménagement de deux classes modulaires supplémentaires n'est pas facile mais doit être menée à bien et dans les délais compte tenu de la complexité des enjeux pour accueillir les enfants dans des salles adaptées et la réalisation d'une cour de récréation et d'un préau.

Afin d'être assisté dans les études techniques préalables et lors de la réalisation des travaux relatifs à l'aménagement sécuritaire route d'Issac (RD107E¹) un projet de contrat de maîtrise d'œuvre vient d'être signé avec le

bureau d'études « Ameau ingénierie ». Le conseil municipal a également validé en prévision de ce programme de travaux, la réalisation d'effacement esthétique des réseaux électriques en sollicitant l'appui d'ERDF et du Syndicat d'Electrification du Médoc.

Un dossier de demande de subvention a été déposé dans le cadre du projet de réalisation d'un cheminement piétons chemin du Plecq. Ces travaux permettront de sécuriser le déplacement de nombreux enfants des nouveaux lotissements qui utilisent ce chemin pour se rendre à l'école ou prendre le bus dans le centre bourg.

Les travaux concernant l'assainissement collectif du secteur de Maubourguet et des riverains de la RD1215 de Castelnau ont débuté fin juin pour une mise en service programmée fin novembre 2016. Ce programme financé par le Syndicat Eau et Assainissement de Castelnau pour un montant de 1 200 000,00 € va prédisposer au raccordement Eaux Usées d'une cinquantaine de foyers.

Attention ! Des conditions particulières de signalisation et de vitesse réglementée conditionnent la circulation sur cette section de route concernée par les travaux.

Pour tenir compte des différentes augmentations auxquelles doit faire face la commune concernant l'augmentation des charges afférentes au service de restauration scolaire ou encore celle des matières premières, il a été décidé d'augmenter le prix du ticket de cantine de 10 centimes à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Après un printemps particulièrement désagréable, profitez bien de cet été qui doit être avant tout une période de distractions et de réjouissance pour tous.

Bien amicalement,
Jean-Marie Castagneau.

2 Le mot du Maire

3 Délibérations

6 CDC Médullienne

8 Commissions

10 Affaires scolaires

15 Associations

20 Tam-tam salaunais

25 Infos pratiques

27 Infos services

« VIVRE A
SALAUNES »

Journal semestriel

Dépôt légal

N°07 00039

Direction de la
publication :

Jean-Marie
Castagneau

Mairie de Salaunes

GROUPEMENT DE COMMANDES

Le conseil municipal décide d'adhérer :

- au groupement de commandes porté par le Syndicat Intercommunal d'Electricité du Médoc pour la maintenance des foyers lumineux de la commune ;
- au groupement de commandes porté par la mairie de Sainte-Hélène pour les travaux d'entretien de la voirie communale.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

M. le Maire est autorisé à solliciter différentes subventions :

- la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour participer à la réfection de la toiture de la salle du périscolaire à hauteur de 35 % sur un total de 25 018,00 € HT soit 8 756,00 € HT,
- une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local pour la rénovation thermique de la salle polyvalente la Garenne à hauteur maximum de 80 % sur un total de 254 330,00 € HT soit 203 464,00 € HT.
- une subvention exceptionnelle relative à la réalisation d'un cheminement piétonnier chemin du Plecq. Le coût des travaux s'élève à 44 470,00 € HT. La commune sollicite une subvention de 80 % soit la somme de 35 576,00 € HT.

DISSOLUTION DU SIJALAG

Le Syndicat des Jalles de Lande à Garonne regroupe les communes de Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Le Bouscat, Eysines, Le Haillan, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Jean-d'Illac, Saint-Médard-en-Jalles, Salaunes et Le Taillan-Médoc.

Il a pour objet d'assurer, dans les sections de la Jalle de Blanquefort et de ses affluents (les Ardilliers pour la commune de Salaunes), le bon écoulement des eaux, l'entretien des digues et de tous les ouvrages hydrauliques de protection et de vidange en procédant notamment aux travaux d'entretien indispensables.

Bordeaux Métropole a décidé de prendre en charge la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Le Conseil Municipal décide donc :

- d'approuver la dissolution du SIJALAG
- d'autoriser M. le Maire a signé la convention de co-maîtrise d'ouvrage relative à la gestion du bassin versant de la Jalle de Blanquefort sur la commune de Salaunes.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES

M. le Maire propose de réaliser route d'Issac des travaux d'effacement des lignes électriques.

Le conseil Municipal décide d'approuver le principe de l'opération dont le montant est évalué par ERDF à 70 000,00 € HT. Le plan de financement est le suivant :

Participation ERDF	40 %	28 000,00 €
Participation du Syndicat d'Electrification du Médoc	30 %	21 000,00 €
Participation de la commune	30 %	21 000,00 €

TICKET DE CANTINE

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 3,10 euros le prix de vente du ticket de cantine, à compter du premier jour de la rentrée des classes 2016-2017.

COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs 2015 des budgets de la commune (principal, bois et CCAS) ont été approuvés par le conseil municipal. Ils se présentent comme suit :

Budget commune

Dépenses de fonctionnement :	1 062 338,28 €	Dépenses d'investissement :	442 196,02 €
Recettes de fonctionnement :	1 183 569,61 €	Recettes d'investissement :	806 397,90 €
Excédent de l'année précédente :	248 396,24 €	Résultat antérieur :	- 154 118,23 €
Résultat de l'exercice :	121 231,33 €	Résultat de l'exercice :	364 201,88 €
Résultat excédentaire :	369 627,57 €	Résultat excédentaire :	210 083,65 €

Budget bois

Dépenses de fonctionnement :	54 350,87 €	Dépenses d'investissement :	9 749,09 €
Recettes de fonctionnement :	43 757,61 €	Recettes d'investissement :	9 724,78 €
Résultat de l'année précédente :	41 960,13 €	Résultat antérieur :	- 9 724,78 €
Résultat de l'exercice :	- 10 593,26 €	Résultat de l'exercice :	- 24,31 €
Résultat excédentaire :	31 366,87 €	Résultat déficitaire :	9 749,09 €

Budget CCAS

Dépenses de fonctionnement :	4 212,65 €
Recettes de fonctionnement :	4 060,00 €
Résultat de l'année précédente :	3 502,03 €
Résultat de l'exercice :	- 152,65 €
Résultat excédentaire :	3 349,38 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions de fonctionnement aux associations ont été reconduites comme chaque année. Le montant total des subventions s'élève à 11 270,00 €. Elle sont réparties comme suit :

A.C.C.A	310,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	310,00 €
Club Au fil des Ans	310,00 €
Comité des Fêtes	3 305,00 €
U.S.S. Foot	3 600,00 €
U.S.S. Gym	700,00 €
Chorale Les Copains d'Accord	310,00 €
APE Les Enfants de Salaunes	310,00 €

Une subvention Bibliothèque 2 115,00 € exceptionnelle de 1 160,00 € a été allouée à l'école pour la classe de découverte (CE1/CE2 ; CM1/CM2).

TAUX DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 1% le taux des taxes locales :

- La taxe d'habitation passe de 11,86 % à 11,98 %.
- La taxe foncière sur le bâti passe de 11,77 % à 11,89 %.
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties passe de 28,75 % à 29,04 €.

VOTE DU BUDGET 2016

Les budgets communaux 2016 s'équilibrent de la manière suivante :

Budget commune

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 099 970 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 825 250 €

Budget bois

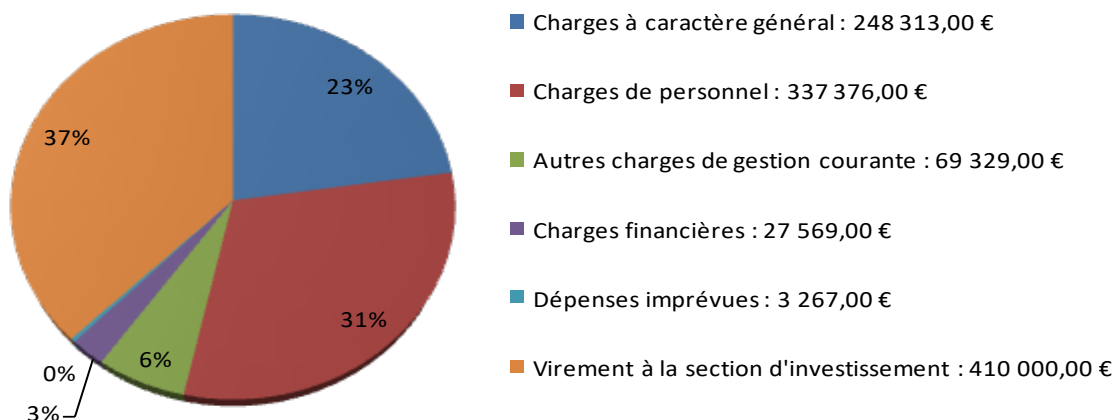
Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 321 718 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 209 750 €

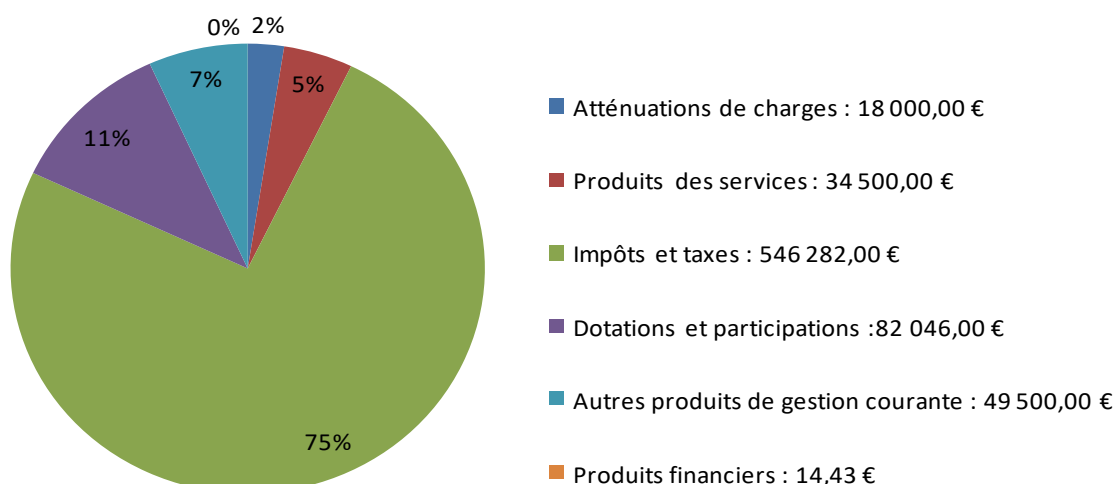
Budget CCAS

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 7 400,00 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES



Depuis le mois d'avril, les bibliothèques de la CDC Médullienne fonctionnent en réseau et vous proposent de nouveaux services :

– **Sept bibliothèques et trois dépôts**

Sept communes possèdent une bibliothèque : Brach, Castelnau-de-Médoc, Lustrac-Médoc, Le Porge, Sainte-Hélène, Salaunes et Saumos. Des dépôts ont été créés dans les mairies d'Avensan, Moulis en Médoc et Le Temple afin de permettre à tous un accès au livre et à la culture. Plus de soixante bibliothécaires travaillent de concert pour vous offrir un service à la mesure de vos attentes.

– **Une seule carte pour 30 000 documents**

Avec un abonnement gratuit, emportez jusqu'à 10 imprimés (livres et revues), 2 CD et un 1 DVD. Vous pouvez emprunter et rendre dans tous les sites grâce à un système de réservation en ligne et de biblio-navette. Vous avez enfin accès à des ressources en ligne (livres, films, auto-formation) et à l'ensemble des animations proposées par le Réseau.

– **<http://bibliotheques-medullienne.fr> : informations, catalogue, compte lecteur**

Retrouvez tous les renseignements rela-

tifs au Réseau Médullien des bibliothèques sur Internet : horaires, conditions d'accès, prochaines animations, sélections des bibliothécaires, etc.

Explorez le catalogue commun en tapant un titre, un auteur, un sujet ou tout simplement en épluchant la liste des nouveautés. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts. Vous pouvez même laisser un commentaire sur vos derniers coups de cœur !

Pas le temps, pas de voiture ? Réservez les documents qui vous intéressent depuis chez vous : la biblio-navette vous les apporte sur le site de votre choix.

Rendez-vous sur votre compte lecteur pour consulter la liste et l'historique de vos prêts, prolonger la date de retour des documents et gérer vos réservations.

Prochainement : La Bibli des bébés !

Afin de fêter sa naissance, le Réseau Médullien des bibliothèques lance en novembre « La Bibli des Bébés », une manifestation sur le thème de la petite enfance. Grâce à de nombreux partenariats avec les associations et professionnels du territoire, des ateliers, rencontres, conférences, spectacles et concours seront proposés aux tout-petits mais aussi aux plus grands.

Un service pour tous et avec tous ; telle est l'ambition de ce Réseau dont la devise est :

Mets du Lien !

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Dans le cadre du schéma départemental, le conseil communautaire a adopté à l'unanimité le principe d'une réflexion pour une future fusion en 2025 de la Communauté de Communes Médullienne et de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire. La fusion est confirmée pour la Pointe du Médoc et Lacs Médocains ainsi que pour Centre-Médoc et Cœur-Médoc.

Les arrêtés de fusion seront transmis aux intercommunalités pour le 15 juin et les arrêtés définitifs concernant le périmètre seront pris par le préfet au plus tard le 31 décembre 2016.

NICHOIR À LIVRES

Le nichoir a été inauguré dimanche 8 mai à 11h00 place de l'église en présence des Salau-nais(es) et M. le Maire.

Ce projet, à l'initiative de la Communauté de Communes Médullienne en partenariat avec la mairie, permet d'emprunter gratuitement un livre et le redéposer après lecture terminée ainsi que les ouvrages dont vous n'avez plus l'usage pour les partager avec d'autres lecteurs.

Un grand merci à tous les participants : Francis Gravey qui, de ses mains de maître, a réalisé la fabrication du nichoir à livres et les enfants de l'accueil périscolaire qui l'ont décoré.



SITE INTERNET

La Communauté de Communes Médullienne a mis en service son nouveau site Internet :

www.cdcmedullienne.com

CCAS

REPAS DES AÎNÉS

Plus nombreux que l'an passé, 77 Salaunais ont participé au repas des Aînés le dimanche 7 février.

Après son discours de bienvenue, M. le Maire a remis les corbeilles de fruits et friandises aux deux doyens présents de la commune : Mme Mortessagne et M. Ferran.

Cette journée organisée sur le thème du cabaret s'est déroulée dans une super ambiance avec un nouveau quizz. Notre animateur Éric Nadeau a su faire participer les plus réservés et divertir l'assemblée pour les inviter sur la piste de danse.

En effet, c'est entre les succulents plats d'un copieux repas préparé par le traiteur « Domaine de Cordet » que nous avons assisté aux différentes interprétations comiques de Carlos en « doudou », Johnny Hallyday sur sa Harley ou Régine et son boa... Un registre bien apprécié par tous qui a déclenché rire et bonne humeur pour un grand moment de convivialité.



FORÊT



Programme des travaux en forêt pour l'année 2016 :

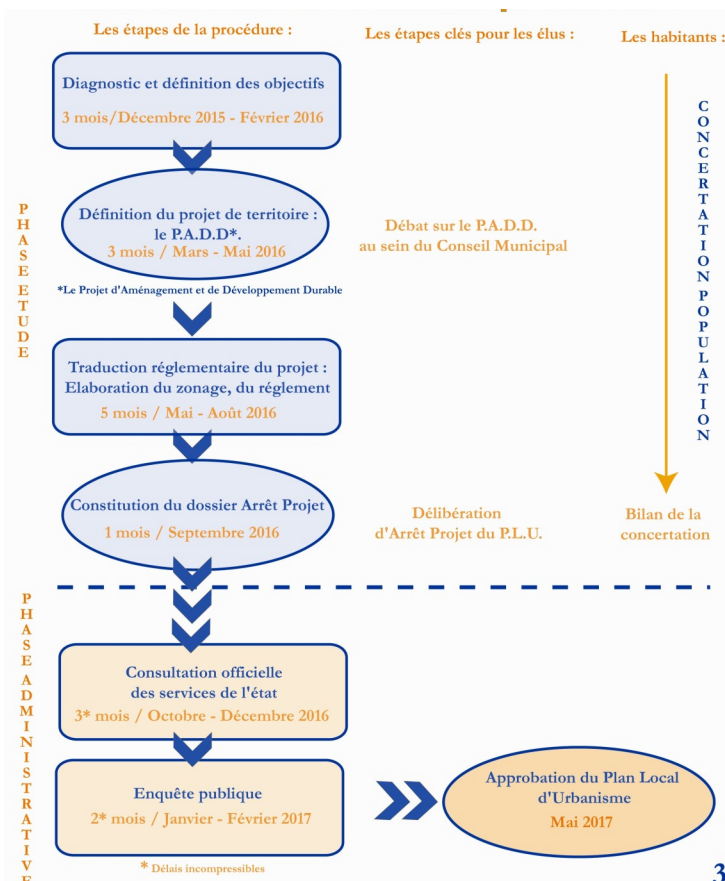
- ➔ débroussaillage des parcelles 10B, 22B 1 et 2 pour l'entretien des cloisonnements feuillus ;
- ➔ débroussaillage de sécurité DFCI au gyrobroyeur le long des chemins et fossés sur tout le massif forestier communal en régie communale.

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est en révision depuis novembre 2015. De nombreuses réunions techniques ont eu lieu et nous ont permis de traiter le diagnostic puis le zonage de notre commune.

Ces travaux vous seront présentés lors de la réunion publique le lundi 11 juillet à 18h00, salle « La Garenne ». Cette réunion sera l'occasion pour les habitants d'exprimer leurs interrogations et leurs suggestions.

Un registre est par ailleurs tenu à la disposition du public en mairie afin de pouvoir formuler toutes remarques particulières durant ou en dehors de ces réunions.



AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE

Les travaux d'aménagement sécuritaire aux abords de la mairie et du groupe scolaire décrits dans l'édition de décembre 2015 ont été réalisés.

Une zone limitée à 30 km/h au niveau du centre bourg, de la piste cyclable jusqu'à l'extrémité sud-est de l'église a été instaurée. Quatre coussins berlinois ont été scellés sur chaque voie de la chaussée.

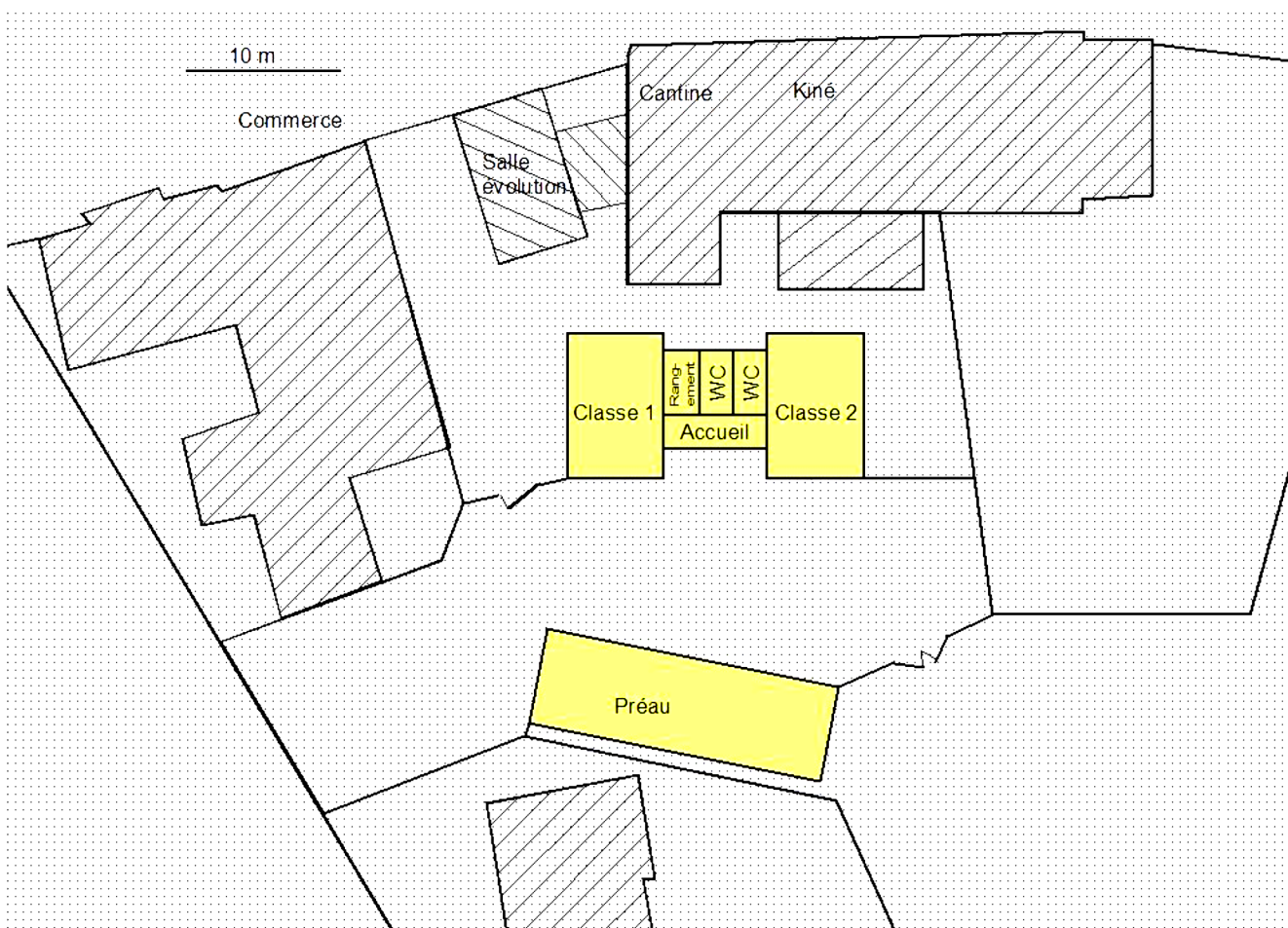
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Moter pour un coût de 24 300,00 €. La commune a bénéficié d'une aide financière de Conseil Départemental de 3 848,00 € au titre des amendes de police.

OUVERTURE D'UNE SIXIÈME CLASSE SUR LA COMMUNE

L'organisation envisagée, à savoir l'installation de deux classes modulaires, un module sanitaire/réserve et une cour avec préau, derrière la cantine, est donc entérinée.

Comme prévu, ces classes, qui accueilleront des primaires, seront toutes équipées (tableau numérique, chauffage, climatisation...).

Une borne « carte + » sera installée dans le module d'entrée afin de simplifier l'organisation des parents ayant des enfants sur les deux sites.



RENTÉE 2016- 2017 : MODALITÉS DES TEMPS PÉRISCOLAIRES (ATELIERS D'ÉTAPE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE)

Au vu de l'utilisation des services proposés sur l'année scolaire 2015-2016, des difficultés engendrées dans la gestion quotidienne par le dédoublement des divers temps proposés... les élus de la Communauté de Communes ont décidé de modifier les modalités d'organisation des temps périscolaires, à compter de septembre 2016.

Ainsi pour l'année scolaire 2016-2017, les temps périscolaires verront :

La fin de la concomitance des temps APS et Ateliers d'éTAPE :

Les Ateliers d'éTAPE auront lieu le lundi, le mardi et le jeudi à la fin du temps scolaire. L'Accueil Périscolaire prendra ensuite le relais jusqu'à 19h.

Le vendredi, vos enfants pourront être accueillis en Accueil Périscolaire payant dès la fin du temps scolaire

La journée de votre enfant sera donc ainsi rythmée :

L	APS	Ecole	Pause méridienne	Ecole	éTAPE	APS
Ma	APS	Ecole	Pause méridienne	Ecole	éTAPE	APS
Me	APS	Ecole	Accueil	Centre de Loisirs		
J	APS	Ecole	Pause méridienne	Ecole	éTAPE	APS
V	APS	Ecole	Pause méridienne	Ecole	APS	

Pour les élémentaires, des ateliers structurés autour d'un parcours éducatif.

L'inscription se fera donc toujours par période mais plus par activité afin de répondre à l'objectif de découverte plurielle des activités culturelles, sportives et de loisirs...

Les modalités inchangées :

- La gratuité des 3 heures d'Ateliers d'éTAPE
- L'obligation de participer à l'heure entière d'Ateliers
- L'inscription obligatoire par cycle entre 2 périodes de vacances scolaires,
- La fréquentation des Ateliers d'éTAPE qui peut s'effectuer à votre convenance sur 1, 2 ou 3 jours.

Ces décisions ont été prises afin de parvenir à combiner les contraintes de l'ensemble des acteurs impactés par cette réforme, dans l'optique du maintien :

- d'un accueil qualitatif et sécurisant de vos enfants,
- de la gratuité des ateliers d'éTAPE.

De plus pour faciliter l'inscription de vos enfants sur ces activités, la Communauté de Communes en lien avec son délégataire les Francas de Gironde vous propose dès le 15 juin de réserver en ligne les jours de participation de vos enfants aux Ateliers d'éTAPE : <http://medullienne.cartepiusweb.fr/>

Nous vous remercions de votre

compréhension dans l'intérêt de vos enfants.

ATELIERS D'ÉTAPE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE SALAUNES

Sur ce dernier cycle des ateliers d'ÉTAPE, les enfants des classes élémentaires de Salaunes ont pu participer et découvrir différentes pratiques sportives, jouer avec les chiffres en pratiquant le bridge, s'initier à la marche nordique, au yoga (de la tête aux orteils), de s'expérimenter aux ateliers pâtisserie qui remportent un franc succès auprès des enfants, de même pour l'atelier pilotage de drones. Nous avons accueilli un nouvel intervenant présent deux fois par semaine qui emmène les enfants à la découverte des énergies !



Pour les enfants de maternelle, ils ont continué tout au long des cycles de voyager dans l'imaginaire à travers les histoires contées, les jeux d'expression, de créer de la cohésion, de la communication, de l'entraide et de l'amusement autour de divers jeux de coopération. Ils ont aussi continué à exprimer leur créativité autour d'un panel d'activités manuelles.



Sur l'accueil périscolaire, tout au long de l'année, les enfants et l'équipe d'animation se sont investis dans les projets de l'école, ils ont mis beaucoup de cœur à la création de décors du carnaval ainsi que ceux de la fête de l'école.

Nous avons comme objectifs de sensibiliser les enfants à la découverte du territoire et à l'environnement, les amener à s'ouvrir sur le monde qui les entoure.

Un des souhaits de l'équipe d'animation est de permettre aux familles de partager divers moments avec leur enfant et les différents co-

éducateurs en liant les ateliers d'ÉTAPE et l'accueil périscolaire afin d'organiser des moments conviviaux tels que : les portes ouvertes, les expositions photos, la participation des familles aux ateliers, les goûters partagés...

Pour clôturer cette belle année scolaire dans la convivialité, la bonne humeur, l'amusement et le partage, nous avons organisé le jeudi 30 juin une soirée jeux à l'accueil périscolaire de Salaunes en partenariat avec la ludothèque la "Médocaine" de Lacanau.

Vanessa Manieu,

Responsable pédagogique de l'accueil périscolaire et ateliers d'ÉTAPE de la commune de Salaunes gérés par les Francas de Gironde pour le compte de la Communauté de communes Médullienne.

RESTAURANT SCOLAIRE



Cette année, le restaurant scolaire a accueilli une moyenne de 98 enfants par jour répartis en deux services .

Lundi 8 février, les enfants ont pu fêter le nouvel an chinois avec un repas exotique : nem, sauté de porc au caramel, riz cantonnais, ananas et litchis.

Jeudi 9 juin, ils ont eu un repas spécial foot un peu en avance car les CM étaient en visite au collège le lendemain. Ils ont eu la surprise et le plaisir de voir les réfectoires décorés pour

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Voilà les grandes vacances! Les 115 élèves de l'école ont bien travaillé et 11 d'entre eux s'apprentent à entrer en 6ème. Mais c'est presque une quarantaine d'enfants qui vont intégrer notre école pour la première fois à la rentrée 2016! Cette hausse d'effectif nécessite l'aménagement d'une annexe (2 classes) qui sera implantée par la Mairie pendant l'été près du restaurant scolaire et qui permettra d'accueillir les élèves de la commune dans des salles bien adaptées, avec une seconde cour de récréation.

Encore des nouveautés qui seront mises en place dès septembre : des nouveaux pro-

LES PS / MS

Tous les jeudis nous faisons un parcours dans la salle d'éducation physique : on saute, on grimpe, on rampe, on fait de l'équilibre.

Des fois c'est dur, des fois c'est facile.

C'est bien! On apprend à avoir un peu moins peur. C'est pour ça qu'on a été forts sur le parcours dans les arbres à Bombannes!

La classe des petits et des moyens.

toute la durée de l'Euro de foot ainsi que le calendrier des scores affiché au deuxième service que les grands se font un plaisir de tenir à jour.

Nous avons constaté une amélioration au niveau des « pieds sur les chaises ».

Nous rappelons aux enfants que le réfectoire n'est pas une salle de jeux, nous remarquons trop d'incivilités comme de la nourriture sur les murs, verres et pichets pleins renversés.

Nous informons les familles que les repas sont préparés tous les matins sur place avec des produits frais, bio ou locaux. Il y a encore beaucoup de gaspillage car certains enfants ne goûtent même pas les plats qui partent donc entiers à la poubelle.

Toute l'équipe de la cantine souhaite aux futurs 6èmes une bonne rentrée et de bonnes vacances à tous.

Isabelle Lamoulié

grammes pour l'école élémentaire, un nouveau cycle 3 (CM1, CM2, 6ème) qui va renforcer notre liaison avec le collège d'Hastignan et deux nouveaux enseignants dans notre équipe qui reste stable depuis cinq années.

En attendant je vous souhaite de belles et bonnes vacances pour faire une rentrée dans les meilleures conditions.

La directrice

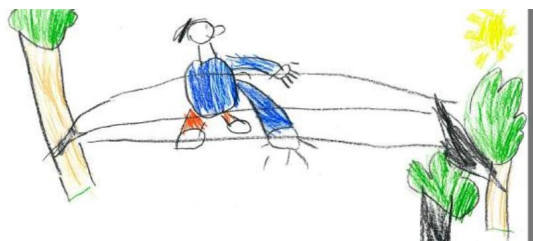


LES MS / GS

Notre sortie à Bombannes

Vendredi 3 juin, nous avons fait notre sortie de l'année. Nous sommes allés à Bombannes. On a pris le bus avec la classe de petits/moyens d'Isabelle. Le matin nous nous sommes promenés au bord du lac et dans la forêt. Nous avons aussi joué avec des balles de tennis sur un parcours de mini-golf. Et enfin nous avons joué dans le sable. Après nous avons retrouvé la classe d'Isabelle pour manger le pique-nique. L'après-midi, nous avons fait un temps calme dans la forêt. Puis nous avons fait de l'accrobranche. Sur le parcours il y avait 2 tyroliennes, des câbles sur lesquels il fallait marcher, puis des rondins. Nous avons pu passer 3 fois sur le parcours. Nous nous sommes bien amusés. Puis nous sommes retournés dans le bus pour rentrer à l'école. Il y a plusieurs enfants de la classe qui ont dormi au retour tellement la journée était fatigante...

La classe des moyens/grands.



LES CP



Jeudi 26 mai, nous avons fait du golf et nous avons pique-niqué. Le professeur de golf (Alexandre) nous a appris à frapper la balle avec le club. Nous étions en ligne pour nous entraîner.

On a fait le premier trou du parcours de golf, nous étions par équipe de trois. Personne n'a gagné ! Nous n'avons pas mis la balle dans le trou !! L'après-midi, nous avons fait un « parcours aventure » au ras du sol. Il y avait : un pont en Z, un fil sur lequel on devait passer sans tomber, un tronc à traverser qui bougeait et à la fin on a fait une tyrolienne.

Nous nous sommes bien amusés !!

LES CE1-CE2 EN CLASSE DECOUVERTE A MONTALIVET

Mercredi 25 mai, le matin, nous sommes partis en bus de Salaunes pour aller à Montalivet-les-bains. Nous nous sommes installés dans nos chambres. Puis, nous avons pique-niqué. L'après-midi, nous avons fait le « Sentier des énigmes ».

Le lendemain, jeudi 26 mai, le matin, nous avons fait un tournoi de kart. C'est Thao qui a gagné ! L'après-midi, nous avons fait l'activité « Découverte du milieu » de la dune et de la forêt.

Le vendredi 27 mai, nous sommes allés en bus à Soulac sur mer, où nous avons fait de l'équitation sur des poneys. L'après-midi, nous avons rangé nos chambres et nous sommes repartis en bus en direction de Salaunes pour retrouver nos parents. C'était génial !



LA CLASSE DECOUVERTE DES CM1-CM2

Nous avons pris le bus mercredi 25 mai, le matin, pour nous rendre dans un centre à Montalivet.

La route s'est bien passée, et nous avons découvert le site en arrivant. Les chambres, le réfectoire, et le parc...

Après le pique-nique, nous sommes allés au parc de l'Aventure à 1,5 km. Nous avons cherché des balises et poinçonné des points sur un papier et il fallait trouver une phrase avec les mots écrits sur les balises.

Jeudi matin, nous sommes allés découvrir le milieu du littoral océanique. Nous nous sommes arrêtés dans la forêt où Jean nous a expliqué les dunes et les végétaux. On a traversé la dune boisée, puis la dune grise et nous sommes arrivés sur la dune blanche (la plage) où nous avons cherché des fossiles.



Jeudi après-midi, nous sommes retournés au parc de l'Aventure. Nous avons parcouru le sentier des énigmes où nous avons résolu des problèmes sur la nature.

Vendredi matin, nous devions faire du char à voile mais il n'y avait malheureusement pas assez de vent, nous sommes donc allés sur la plage où nous avons vu un espadon mort échoué sur le sable. Au retour nous avons traversé une forêt et nous y avons joué pendant une heure.

AU CENTRE

Dans le centre, il y avait un toboggan où les petits s'amusaient. Il y avait un terrain de foot, de hand-ball et de basket. Il y avait aussi un terrain de volley et des ballons de rugby. Nous avons pu jouer au ping-pong.

Les repas étaient très bons surtout les frites et le poulet, il y avait aussi la mousse au chocolat, les beignets à la pomme, la purée, le poisson, les betteraves, les haricots verts, radis, yaourts aux fruits, emmental, compotes de fruit, friands au fromage, paupiettes de veau ...



Les dortoirs et les douches :

Dans le bâtiment des garçons il y avait 4 douches pour 38 personnes.

C'était très long et cela nous a empêché de faire une veillée.

Dans le bâtiment des filles il y avait deux douches nous avons du attendre notre tour.

Dans les dortoirs, les lits étaient à étages, certains matelas étaient durs et d'autres étaient mous. En attendant les douches, les enfants jouaient à des jeux de société.

Chez les garçons il y avait 16 chambres et chez les filles il y en avait 4, une de 8, deux de 6 et une de 2 avec des lits superposés.



BIBLIOTHÈQUE



Depuis 2014, les élus de la Communauté de Communes ont décidé la mise en réseau des bibliothèques du territoire. Ceci est devenu effectif depuis le 1er mars 2016. Ce nouvel espace s'ouvre à chacun d'entre vous via le site Internet : bibliotheques-medullienne.fr.

L'accès au réseau est **libre, gratuit et ouvert à tous**. Pour cela, il suffit d'être inscrit ou de s'inscrire dans l'une des sept bibliothèques du réseau. A l'inscription, vous recevrez une nouvelle carte ainsi que le guide du lecteur. Elle permet de créer sur le site votre compte lecteur personnel et d'avoir accès aux 30 000 ouvrages présents sur le site communautaire. Ensuite vous pourrez consulter et réserver l'ouvrage qui n'est pas dans votre bibliothèque, directement sur le site, depuis chez vous (ou dans votre bibliothèque). Une navette passe chaque semaine dans toutes les bibliothèques pour acheminer les réservations ainsi que les retours sur le site d'origine.

Ce nouvel outil n'empêche pas chaque bibliothèque d'enrichir ses propres collections avec de nouveaux achats réguliers. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, coups de cœur ou vos désirs de lecture.



Vous êtes passionnés de lecture, nous vous invitons à nous rejoindre pour animer ce lieu et partager votre dynamisme au service de tous.

Infos pratiques :

La bibliothèque sera ouverte les mercredis 6, 13, 20 et 27 juillet de 14h30 à 16h30. Elle sera fermée en août. Reprise le samedi 3 septembre de 10h00 à 12h00.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

L'équipe animatrice.

USS GYM



Nous avons terminé l'année 2015/2016 le jeudi 30 juin.

Une assemblée générale a clôturé cette saison le jeudi 16 juin en lieu et place du cours avec pour ceux qui le désiraient un repas au Farfadet.

Nous avons fait une sortie pédestre le dimanche 3 juillet aux Gravières d'Avensan avec le pique-nique organisé par le club.

Les cours débuteront début septembre. Un courrier sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Je vous souhaite de très bonnes vacances et vous attends à la rentrée.

La présidente,
Sylvette Castagneau

COMITÉ DES FÊTES

Comme les années précédentes, nous avons fêté le printemps à Salaunes.

Et oui ! Les 8, 9 et 10 avril derniers, notre sympathique petite commune s'est parée des couleurs printanières qui nous remontent le moral après un hiver que l'on trouve toujours trop long.

La dynamique équipe du Comité des Fêtes, comme tous les ans, avait concocté un programme tout aussi intense que diversifié.

Les enfants de Salaunes furent les premiers à participer à cette manifestation le vendredi après-midi avec le Printemps des Enfants très attendu.

Il fut suivi dans la soirée par un bal country avec le groupe Leslie Ryan, une valeur sûre, car les nombreux amoureux de la musique US avaient fait le déplacement.

A 14h00 le samedi, le concours de belote a tenu ses promesses avec une forte participa-



tion et des joueurs qui sont tous repartis avec un lot.

Bien sûr à 19h30, une nouvelle occasion de redécouvrir le talent de tous les choristes de notre groupe de chant local « Les copains d'accord ».

Malgré un temps incertain, l'omelette géante avec ses 1 800 œufs ainsi qu'une équipe de cuistots très au point, fut, encore une fois, une grande réussite.

Le retraite aux flambeaux des enfants de Salaunes précéda un superbe feu d'artifices musical qui a encore ravi les nombreux spectateurs présents.

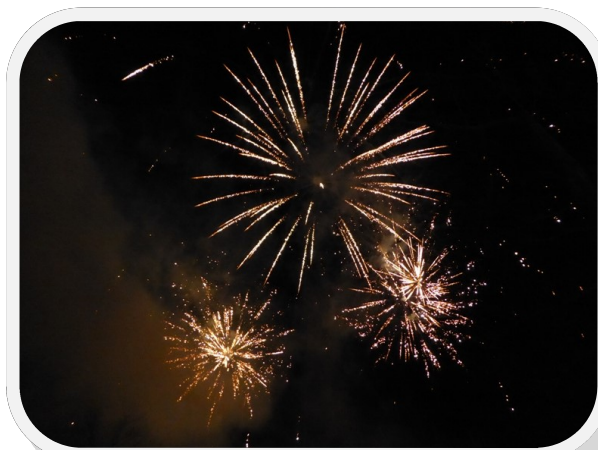
Le vide-grenier du dimanche a subi les erreurs d'un calendrier festif avec nos voisins de Sainte-Hélène : une faible participation des exposants fut constatée par les organisateurs.

Les incontournables discours laissaient place au vin d'honneur qui, comme d'habitude, fut animé par nos amis de la banda de Lanton.

L'odeur des jambons nous attira dans la salle de la Garenne pour un repas champêtre autant

attendu pour le plaisir du goût que pour l'ambiance.

Le ventre bien rempli avec encore dans la tête



des airs de banda, nous avons assisté aux « 60 minutes de kart de Salaunes ». Une course qui, pour sa première édition, laisse espérer sa pérennité pour les années à venir.

Le tirage de la tombola clôtura cette 23ème édition de la Fête du Printemps de Salaunes.

Un grand merci à vous tous qui avez permis encore une fois la réalisation et surtout le succès de cette manifestation.

L'organisation de multiples rencontres festives fait du Comité des Fêtes une association très engagée dans la vie locale.

N'hésitez pas à nous rejoindre : « Vos idées peuvent aussi devenir les nôtres ». Merci !

Le président,
Patrick Vignaux



CLUB AU FIL DES ANS

Le club Au fil des ans change de présidence. Au cours de l'assemblée générale du 17 mars, certains membres ont été renouvelés. M. Michel Tetelin, président depuis 25 ans, passe la main, Odette Amiot, vice-présidente, étant malheureusement décédée.

Nous avons procédé au vote et ont été élus :

- M. Jean-Marie Castagneau, président d'honneur ;
- Mme Joëlle Barre, présidente ;
- Mme Pierrette Hivert, vice-présidente ;
- M. Damien Romano, trésorier ;
- Mme Christiane Dubosc, trésorière adjointe ;
- Mme Colette Grincourt, secrétaire ;
- Mme Danis Lestage, secrétaire adjointe ;
- Mme Marguerite Hostein, vérificateur aux comptes.



L'assemblée générale s'est terminée par le verre de l'amitié dans la joie et la bonne humeur. Tous les jeudis après-midi, nous nous retrouvons pour jouer au loto, à la belote,... avec un goûter. Un jeudi par mois, nous nous réunissons autour d'un repas confectionné par nos soins.

Le 1er mai, nous organisons un repas où chacun peut amener des amis toujours plus nombreux chaque année.

Tout l'ensemble des membres d' « Au fil des Ans » souhaite de bonnes vacances à tous.

La présidente,
Joëlle Barre

LES COPAINS D'ACCORD

Le 25 juin 2016 à Salaunes a clos une année de plus pour la Chorale, bien remplie de notes de musique associées à de nombreux prénoms Cécile, Lucille, Charlie, Simon, Laura ou Max... Les Salaunaises et Salaunais courageux sont venus écouter les choristes et soutenir leur équipe dévouée et fidèle (malgré le match des 8èmes de finale de l'Euro 2016).

Les supporters des communes voisines se sont joints à eux pour partager cette belle soirée émouvante qui s'est terminée autour d'un sympathique apéritif dînatoire bénéficiant d'un climat estival.

Pour la seizième année consécutive, notre chorale s'est produite avec succès lors de la Fête de Printemps de Salaunes le 9 avril dernier malgré une programmation « concurrente » du village voisin ...

La rentrée « choralistique » s'effectuera début septembre autour d'un « apéritif » d'accueil. Le chef de chœur et ses choristes répètent tous les mercredis de 18h30 à 20h15 dans la salle de la Garenne ; n'hésitez pas à venir vous détendre et surtout ne soyez pas com-

plexés : ils ont besoin de toutes les bonnes volontés. L'ambiance est très conviviale et chaleureuse, elle devrait vous permettre de rejoindre les rangs de la chorale salaunaise. Bonnes vacances musicales et à très bientôt.

Le président,



François Guillou-Kerédan

ACCA

La saison cynégétique s'achève. Bottes et fusils sont rangés et remplacés par tongs et lunettes de soleil, enfin si le temps le permet... Quant à nos amis les chiens, le temps des vacances a sonné pour eux.

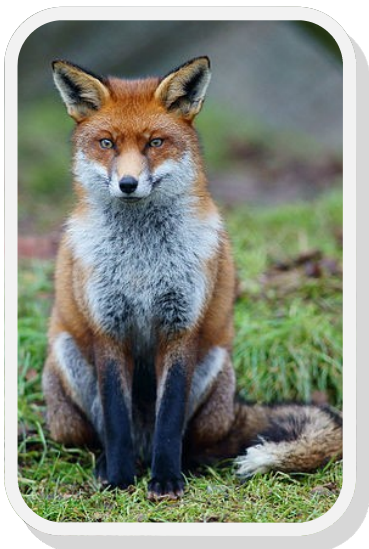
Retour sur la saison : un temps chaud et sec en début d'automne n'a pas été très favorable, tant pour la chasse au gros gibier comme le sanglier que pour le faisane ou le lièvre. Ces derniers, présents sur le territoire, rendent la tâche difficile aux chiens et aux chasseurs, mais donnent plus d'intérêt pour les passionnés.

La migration s'est déroulée avec peu de retard mais grives, alouettes, palombes et bécasses ont tout de même survolé nos têtes avec une réduction de population constatée du fait d'une sédentarisation et d'un réchauffement climatique certain.

Pour le gros gibier, notre plan de chasse s'est déroulé non sans mal. Si la population de chevreuils a été régulée sans trop de difficultés, les sangliers nous ont donné du fil à retordre. Présents en nombre sur la commune, il nous a pourtant été difficile de les prélever malgré un certain nombre de battues et le tableau de chasse ne reflète pas la population de ces animaux. Aussi, ces derniers, toujours plus proches des habitations et des routes, nous nous efforçons de les réguler afin de réduire ou d'éviter les dégâts et les accidents de circulation.

En ce début de printemps, la chasse aux nuisibles bat son plein et plus particulièrement celle du renard qui est bien présent sur le terrain. Les propriétaires de basses-cours n'en sont que réjouis.

C'est avec satisfaction que nous constatons que, depuis quelques années, une petite population de cervidés s'installe progressivement sur le territoire et deux cerfs ont été prélevés cette



saison. Peut-être pourrions-nous prochainement observer le brame automnal du roi de la forêt ?



Intersaison : le banquet annuel s'est bien déroulé, où amis chasseurs, propriétaires et autres se sont retrouvés autour d'un bon repas. Il est à noter une diminution de participants ainsi qu'une part très faible de chasseurs de la commune. Espérons que cela change et que ce moment reste un lien convivial entre générations.

L'entretien des lagunes se poursuit comme chaque année avec une nouvelle remise en état prévue en juillet, ce qui va porter le nombre à huit. Le but de cette opération est de valoriser les zones humides et favoriser ainsi la faune et la flore locale et nous sommes plutôt fiers du résultat obtenu. Si vous aussi, vous voulez participer à cette opération, contactez nous et nous serons heureux de vous accueillir.

Toujours à la recherche de fonds ou de générosités des pros du bâtiment, les travaux de la cabane de chasse vont se poursuivre à leur rythme durant la saison estivale.

Avant de se retrouver pour une nouvelle saison, pensez à valider vos permis de chasser. La vente des cartes aura lieu le samedi 6 août et le samedi 10 septembre de 9h00 à 12h00, salle La Garenne.

En attendant, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons une agréable saison estivale et de bonnes vacances. Portez-vous bien ! Adishatz !

Le président,
Jacques Laborde

LA VIE DU CENTRE DE SECOURS

Engagements : les sapeurs Nathan Le Nours et Yoan Golfier, deux jeunes, viennent renforcer l'effectif et cela, nous l'espérons, donnera l'envie à d'autres d'en faire autant.

Nous renouvelons notre appel à venir nous rejoindre comme pompiers volontaires. N'hésitez pas à prendre contact avec nous, cela ne vous engage à rien. Venez visiter notre caserne, cela vous donnera une idée de notre fonctionnement et vous y verrez l'esprit de famille qui y règne. Prenez contact avec nous au 05 57 97 01 66 ou au 06 85 82 80 33.

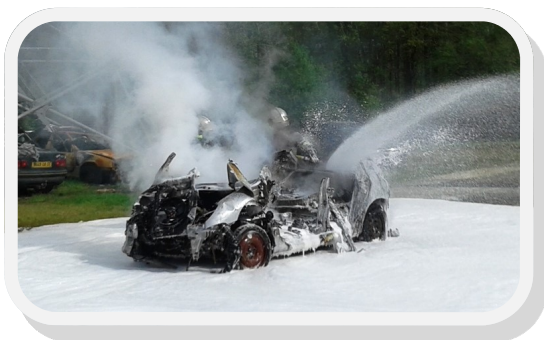
Pompiers volontaires, pourquoi pas vous ?

Changements de grades : sont promus :

- Denis Delsart, 1ère classe ;
- Clément Départ, caporal ;
- Nathan Chopin, Virginie Girons, Jean-Baptiste Barbeau et Mickaël Guibot : caporaux-chefs ;
- Jean-Eric Petit, Alfredo Marques et Bruno Jean-kell : sergents ;
- Sandra Girons et Didier Bestaven : sergents-chefs.



Formations : les formateurs et les moniteurs de secourisme du centre de secours de Salaunes ont bien œuvré pour ce premier semestre avec un stage feux de forêt, une formation de base et un premier niveau de secourisme, soit un total de 39 stagiaires venus de tout le Médoc et même des centres de secours de Branne, Saint-André-de-Cubzac et Sainte-Foix-la-Grande.



Activité opérationnelle : à cause d'une météo peu clémente, notre activité feux de forêt reste plutôt calme, ce qui est un bien pour la nature en ce début de saison. En contrepartie, avec toutes les manifestations sur la Métropole, l'Euro 2016, la fête de la musique et la fête du vin, nous avons bien ressenti une augmentation de notre activité. Je tiens à remercier l'ensemble des personnels qui ont assuré des gardes en caserne dans le cadre de la montée en puissance tous les soirs de match de l'Euro de 19h00 à 2h00 du matin soit un total de 21 soirées et tout cela en plus, bien sûr, du fonctionnement normal de la caserne.

Travaux de casernement : après le changement des huisseries de l'appartement n°6 et de la réserve médicale, ce sont l'ensemble des façades et des toitures qui vont subir une réfection : pas moins de deux mois de travaux qui vont redonner de belles couleurs à notre centre de secours. A l'issue de l'ensemble de ces travaux, nous organiserons une journée « portes ouvertes » pour vous permettre de venir découvrir notre caserne, ses matériels et bien sûr son personnel.

Le chef de centre,
Capitaine Xavier Reynaldo.

USS FOOT

Malgré un effectif réduit de 27 licenciés, l'équipe assure son maintien dans son championnat.

Le club a organisé avec succès comme chaque année la fête portugaise. Il remercie tous les bénévoles pour l'aide précieuse apportée. C'est toujours un beau moment de convivialité où toutes les générations sont réunies, familles entières, petits, jeunes et adultes (environ 500 personnes) qui ont pu danser sous les feux de lumière du groupe portugais Som 2000. Merci pour la solidarité du Comité des Fêtes pour le prêt du chapiteau qui nous a été très utile.

Le club a également organisé une sortie neige pour un week-end en janvier 2016 à Saint-Lary ainsi qu'un tournoi de foot qui a réuni 8 équipes des environs.

La saison redémarre en août avec une équipe de football sénior. Pour toutes demandes de licences et de renseignements, vous pouvez contacter le bureau au 06 89 87 38 58. Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous.

L'USS Foot de Salaunes vous souhaite de bonnes vacances et rendez-vous mi-août pour la reprise.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Maxence Viémont-Lajeunie le 2 avril 2016.

Adel Lakhadir le 30 avril 2016.

DÉCÈS

Ginette Gatineau le 13 mai 2016.

LES ARNAQUES ET DÉMARCHAGES À DOMICILE



Mardi 9 février, salle de la Garenne, l'AAPAM (Association pour Aider, Prévenir, Accompagner en Médoc) en partenariat avec la gendarmerie de Castelnau-de-Médoc et le CCAS de Salaunes a organisé une réunion de sensibilisation tout public sur le thème « Arnaques et démarchages à domicile ».

Grâce aux excellents conseils de Mme Florence Virolleau de l'AAPAM et la présentation de son diaporama, cette conférence a été très appréciée grâce également au Major Carasco et l'adjudant Duprie de la gendarmerie de Castelnau-de-Médoc qui a insisté sur les différentes méthodes de sécurisation et certaines recom-

mandations à suivre :

- mise en garde contre les paiements par carte bancaire ou par Internet ;
- signaler à la gendarmerie son absence (des patrouilles pour la surveillance de votre domicile seront organisées) ;
- être vigilant sur les démarchages à domicile, les faux professionnels, les appels téléphoniques reçus (ne pas rappeler les numéros des personnes inconnues).

Les participants dans la salle ont alimenté le débat par leurs expériences personnelles, les arnaques existantes et chacun est reparti avec des brochures de prévention, satisfaits par cette réunion bénéfique pour toute l'assemblée présente.

Un pot de convivialité organisé par le CCAS a clôturé cette conférence.

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

En souvenir du 19 mars 1962 et pour le 54ème anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie, la section cantonale de la FNACA s'est réunie le samedi 19 mars en présence de Mme Pascale Got, députée du Médoc, M. Yves Mesuret, président de la FNACA, Christian Lagarde, président de la Communauté de Communes Médullienne, M. Jean-Marie Castagneau, maire de Salaunes, ainsi que les maires des communes environnantes, des élus et d'anciens combattants accompagnés de leurs épouses.

Après les diverses allocutions, des gerbes ont été déposées au Monument aux Morts.



INTERNET

La mairie a organisé le 27 avril dernier une réunion publique avec le syndicat Gironde Numérique afin d'expliquer à la population Salau-naise les solutions prévues pour résorber les problèmes de débit Internet sur la commune.

M. Ducout explique le rôle du syndicat : le Conseil Départemental a décidé de pallier les absences des opérateurs privés dans le déploiement du Haut Débit en Gironde bien que l'accès à Internet ne soit pas un service public. En effet les opérateurs privés concentrent leurs efforts sur les zones à haute densité de population (Métropole et Libourne) et ne participent pas à la résorption des zones blanches.

Le syndicat a donc mis en place le plan Très Haut Débit devant à terme connecter les foyers girondins à la fibre optique dans les dix années à venir.

M. Rouveyre explique le plan Très Haut Débit : plan de 650 millions d'euros devant relier 23 500 foyers girondins d'ici 5 à 10 ans.

Mme Pascale Got et M. Dominique Fédieu, conseillers départementaux du Médoc ont très fortement insisté pour que la commune de Salaunes soit prioritaire.

Pour notre commune, un système intermédiaire va être mis très rapidement en place, il s'agit de relier le Nœud de Raccordement Abonnés Zone d'Ombre (N.R.A.ZO) de Salaunes au Nœud de Raccordement Abonnés de Sainte-Hélène en remplaçant le faisceau cuivre actuel en faisceau fibre optique (opticalisation) nécessaire. Le faisceau de fibre optique posé sera surdimensionné afin de pouvoir absorber les constructions futures.

DÉPART À LA RETRAITE DE MICHEL FAURE

Le vendredi 29 avril, la municipalité, famille, collègues, enseignantes se sont réunis autour du pot de l'amitié pour fêter le départ à la retraite de Michel Faure. Après avoir retracé les quinze années de sa carrière auprès des services techniques de la commune, M. le Maire et l'assemblée ont remis les présents qui permettront à Michel de se consacrer à son hobby préféré, la pêche, et de partager le rêve de son épouse de vivre la grande fête du Puy-du-Fou.

M. le Maire termine par un discours élogieux et philosophique sur l'art de la retraite « aujourd'hui, tu as les clefs pour franchir la porte et accéder à la liberté que te propose la retraite. Il ne reste plus qu'à franchir ce seuil pour profiter de ton plein temps. La retraite est un nouveau départ et une nouvelle aven-

Un plan d'intervention a été mis en place :
26 avril 2016 : lancement du marché public pour les travaux

juin 2016 : retour et examen des offres des entreprises

juin 2016 : le syndicat fournira un planning précis du plan d'intervention

septembre 2016 : début des travaux de raccordement

fin d'année 2016 : mise en service.

M. Yann Breton précise que le syndicat mixte Gironde Numérique est très conscient et très au courant des problèmes de manque de débit Internet sur la commune de Salaunes.

Après l'opticalisation du N.R.A. de Salaunes, 72 % des foyers Salaunais seront connectés en VDSL (plus de 30 Mb/s) et 27% auront un débit compris entre 8 et 30 Mb/s.

M. Breton explique lors des questions de fin de réunion que la société ATM Infrastructures ne pouvait pas proposer son réseau de fibre optique aux particuliers mais uniquement aux entreprises.

Le syndicat Gironde Numérique a mis en place un site Internet : www.girondehautmega.fr

ture dans la vie... Bonne retraite Michel ! »



PLAN CANICULE 2016

Les conséquences de la canicule de 2003 ont conduit les pouvoirs publics à adopter la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Cette loi institue un Plan d'Alerte et d'Urgence.

Cette loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n°2004-926 du 1er septembre 2006.

Un registre nominatif et confidentiel est ouvert à la mairie de la ville afin de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites sur le registre en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Le maire garantit la confidentialité des données recueillies.

► Pourquoi vous inscrire ?

Pour améliorer la prévention des situations exceptionnelles (canicule, grand froid, tempête...)

► Qui est concerné ?

Les personnes âgées et les personnes handicapées isolées.

► Comment s'inscrire ?

L'inscription est facultative et gratuite. Elle est réalisée au moyen d'un questionnaire obtenu sur simple demande auprès du secrétariat de la mairie (05 56 58 58 73) par la personne elle-même ou par un tiers. Aucune pièce justificative n'est exigée (sauf s'il existe un représentant légal : fournir un extrait de jugement de tutelle).

Le maire accuse réception de la demande dans un délai de 8 jours. L'accusé de réception est adressé à la personne inscrite ou son représentant légal. L'accusé vaut confirmation de l'inscription et à défaut d'opposition de qui le reçoit, confirmation de l'accord de ce dernier.

La radiation peut être opérée sur simple demande.

Les personnes déjà inscrites n'ont pas à se réinscrire chaque année.

La responsabilité de la mise en œuvre du Plan d'Alerte d'Urgence incombe au préfet. Sur sa demande, le maire est tenu de communiquer les données du registre aux destinataires –organismes ou services- chargés de l'organisation des interventions à domicile en cas de déclenchement du plan.

REMISE DES DICTIONNAIRES

La commune est fière de la réussite de ses élèves et tient à les soutenir en offrant à chacun d'eux un dictionnaire français / anglais.

Ce manuel sera le compagnon idéal pour les années à venir : collège, lycée et, pourquoi pas, pour les études supérieures et lors de l'entrée dans la vie active.

Ce dictionnaire que les élèves ont reçu est le symbole de la fin d'une partie importante de leur vie d'enfant et surtout le début d'une nouvelle période passionnante qu'ils apprendront à apprécier à chaque instant. A l'occasion de cette cérémonie, M. le Maire, accompagné des élues Mme Montignac et Mme Durand, a renouvelé ses remerciements au personnel enseignant.



- Pierre
- Enzo
- Léo
- Amandine
- Louka
- Louna
- Lou
- Benjamin
- Mathis
- Maelys

8 MAI

Ce 8 mai, la France commémore le 71ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

La mairie de Salaunes et l'association du Mémorial du Front du Médoc ont célébré cet anniversaire. Après la montée des couleurs par les enfants de l'école, les personnes présentes, les militaires, les sapeurs pompiers, les élèves et les élus, les Salaunaises et les Salaunais ont écouté les discours de M. le Maire suivi d'un hommage aux résistants lu par M. Lacaze, président du groupe de reconstitution historique. Les enfants de l'école ont déposé des fleurs champêtres, les élus et les anciens combattants des gerbes au Monument aux Morts. L'assemblée s'est recueillie pendant la minute de silence et l'hymne national.

Après cet hommage, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié. Les personnes présentes n'ont pas hésité à

rencontrer les représentants du groupe de reconstitution historique en tenue d'époque, à visiter leurs véhicules et à partager un moment d'histoire.



MA COMMUNE MA SANTÉ

Pour la deuxième année Salaunes reconduit l'opération « Ma commune ma santé ».

Cette action a déjà fait profiter un bon nombre d'entre vous, d'une économie et d'une amélioration de prestation en matière de couverture santé. C'est pour cette raison mais aussi grâce au succès sur l'ensemble du Médoc que vos élus ont décidé de pérenniser ce service dédié aux administrés de Salaunes. Les dossiers d'informations et de souscription sont disponibles en mairie via votre CCAS.

Une réunion d'information aura lieu le lundi 5 septembre à 18h00 à la salle La Garenne.

Une permanence se tiendra le mardi 6 septembre de 9h30 à 12h30 à la salle La Garenne.

Venez nombreux comparer et profiter de ces avantages.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- > **11 juillet : réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme**
- > **6 août : vente des cartes de chasse**
- > **5 septembre : réunion d'information sur la mutuelle « Ma commune, ma santé »**
- > **6 septembre : permanence de la mutuelle « Ma commune, ma santé »**
- > **10 septembre : vente des cartes de chasse**
- > **25 septembre : camp militaire organisé par l'association « Mémorial du Front du Médoc »**
- > **1 et 2 octobre : Foire du Terroir organisée par le Comité des Fêtes**

CENTRE ÉQUESTRE DOMAINE DU PLEC

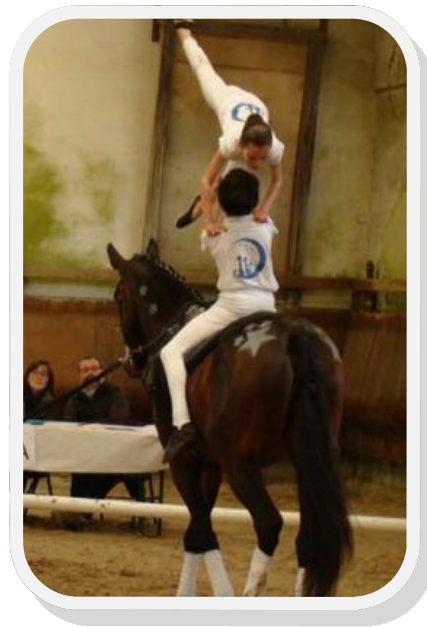
2016 a été une année forte en bons résultats pour le centre équestre et ses jeunes cavaliers. Le 1er Mai 2016 au Championnat Régional de Voltige équestre, notre équipe "Rêves d'enfants" a remporté le titre de Championne d'Aquitaine de Voltige équestre en Club 3. L'équipe était composée de 6 enfants. Carla Raspaud, Elsa Perille, Eden Parra, Lola Espanol, Téo Baer et Tom Bouisset montaient le cheval Quandry de Bordes.

Le 5 Mai 2016 au Championnat Départemental de Cso Poney (concours de sauts d'obstacles) :

- Samuela Chaigne gagne l'épreuve en Poney Elite avec Psylia des Moreaux,
- Madison Allin se classe 5ème en Poney 3 avec Nephtis du Plec.

Du 4 au 10 juillet, notre centre équestre sera représenté par 5 cavalières (2 en individuel et 3 en équipe) à l'Open de France Poney à Lamotte-Beuvron.

- Samuela Chaigne avec Psylia des Moreaux en Poney 1.
- Manon Gomes avec Véga du Plec en Poney 2.
- Madison Allin avec Nephtis du Plec, Chloé Gagliardini avec Jana et Romane De la Clergerie avec Véga du Plec en Poney 3.



LE MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE EST CLASSÉ À HAUT RISQUE FEU DE FORÊT

Le risque feu de forêt est permanent et augmente avec la fréquentation.

LA PLUS GRANDE MENACE POUR LA FORÊT C'EST CHACUN D'ENTRE NOUS !

86% des feux de forêt sont d'origine humaine

14% sont dus à la foudre



Votre prudence est une nécessité.

LORSQUE JE SUIS EN FORÊT

Les règles à respecter

Pour votre sécurité et pour limiter les risques de départ de feux, respectez les interdictions suivantes ainsi que les conditions d'accès au massif désormais liées à des niveaux de vigilance. Pensez à vous renseigner auprès de votre préfecture ou de l'association communale de Défense des Forêts Contre l'Incendie.



Ne pas allumer de feu



Ne pas fumer



Ne pas jeter de déchets



Ne pas circuler avec des véhicules à moteur sur les pistes forestières



Ne pas camper

ACCÈS RÉGLEMENTÉS : INTERDICTIONS PONCTUELLES

NOUVEAUX NIVEAUX DE VIGILANCE



Du 01/10 au dernier jour de février

Du 01/03 au 30/09 Prudence

Tout véhicule à moteur interdit de 14h à 22h

Promenades à pied ou à vélo interdites

Circulation interdite sur les routes les plus exposées

AUTOUR DE MA MAISON

Les règles à respecter

JE DÉBROUSSAILLE POUR ÉVITER LA PROPAGATION DU FEU À LA FORÊT



Si vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain bâti ou non bâti situé à moins de 200 m de bois et forêts, vous devez respecter les obligations de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé jusqu'à 50 m des constructions y compris sur les propriétés voisines.

Le débroussaillage est un moyen de protéger sa maison et ses proches.

Règles de débroussaillage (L135-2 et R163-3 du CF) contrevenant 4^{ème} ou 5^{ème} classe et amende pénale de 30 €/m² non débroussaillé après mise en demeure restée sans effet.



JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Il existe d'autres solutions (broyage, compostage, déchetterie).



JE N'INSTALLE PAS MON BARBECUE N'IMPORTE OÙ

Un barbecue doit être installé de façon stable, dans un espace dégagé et à l'abri de toute matière inflammable. Un moyen d'extinction (tuyau d'arrosage, extincteur...) doit être disponible à proximité afin d'éviter la propagation des braises suite à un coup de vent. Le sol ne doit pas favoriser la propagation éventuelle de flammes.



Ne pas allumer de lanterne chinoise



Ne pas allumer de feu d'artifice

Emploi du feu et incendie involontaire (L163-4 du CF) amende de 4^{ème} classe et sanctions pénales. En cas de départ d'incendie, peines de prison de 6 mois à 3 ans.

LA TORTUE SERPENTINE

Depuis 3 à 4 ans , la tortue serpentine s’est bien implantée sur le territoire de notre commune.

Cette tortue appelée aussi hargneuse est la plus grosse des tortues aquatiques : sa carapace peut mesurer plus de 50 cm de long. On la reconnaît à sa grande taille, à ses membres forts et musclés, à sa longue queue et enfin aux écailles en dents de scie à l’arrière de sa carapace. Sa grosse tête est munie d’un bec crochu.

Normalement la tortue serpentine s’écarte lorsqu’on l’approche même dans l’eau. Mais il ne faut surtout pas essayer d’attraper cette tortue dans l’eau ou de déranger une femelle au moment où elle prépare son nid (période de ponte : fin juin-début juillet). Si elle se voit menacée, elle se relève et s’élance vers sa menace pour lui donner une grosse morsure avec ses gencives cornées et acérées.

Si vous trouvez une tortue serpentine, surtout ne pas essayer de l’attraper et prévenir l’association Cistude Nature par téléphone au 05 56 28 47 72 ou par email : information@cistude.org en leur indiquant le lieu et la date de l’observation de l’animal.



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

	Castelnau de Médoc		Le Porge	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi		14h–18h	8h–12 h	
Mardi	8h–12h			14h–18h
Mercredi		14h–18h	8h–12h	
Jeudi	8h–12h			14 h -18 h
Vendredi		14h–18h	8 h -12h	
Samedi	8h–12h	14h–18h	8h–12h	14h–18h
Dimanche	8h–12h		8h–12 h	

MAIRIE

Ouvert au public du lundi au vendredi:
9H00—12H00 / 14H00—17H00
Katleen Echegaray
Léonie Paquet
Christelle Girardin

Tél : 05 56 58 58 73
Fax : 05 57 88 97 18
mail : secretariat@mairie-salaunes.fr
Site internet : www.mairie-salaunes.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi :
9H00—12H00 / 14H00—17H00
Levée du courrier
⇒en semaine : 12h00
⇒le samedi : 11H00

05 56 58 58 60

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein

05 56 58 58 73

NUMÉROS UTILES

POMPIERS

Urgences 24h/24h
Administratif
Depuis un portable

18
05 57 97 01 66
112

SAMU

CENTRE ANTIPOISON

15
05 56 96 40 80

GENDARMERIE

Urgence
Brigade de Castelnaud

17
05 57 88 60 40

CULTE :

Maison paroissiale
Contact : Bernadette Gomes

05 56 28 21 74
05 56 58 50 64

TAXI (conventionné CPAM) :

Angel Hardy

06 08 34 72 56

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

COMITÉ DES FÊTES

Président : Patrick Vignaux 05.56.58.54.04
06.81.05.26.40
Secrétaire : Michel Girons 06 20 10 23 93

USS UNION SPORTIVE SALAUNaise

Président: Jean-Marie Castagneau 05.56.58.57.33
Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36
Section football : Cyril Reynaldo 06.98.22.15.84
Section gym : Sylvette Castagneau 05.56.58.57.33

ACCA CHASSEURS

Président : Jacques Laborde 05.56.58.55.54
Secrétaire : Didier Bestaven 06.89.69.05.65

AU FIL DES ANS

Présidente : Joëlle Barre 06.86.51.80.01
Secrétaire : Colette Grincourt 05.56.58.58.26

LES COPAINS D'ACCORD

Président : François Guillou-Kerédan 06.87.10.36.35
Secrétaire Hervé Durand 05.56.58.57.79

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président: Cédric Girons 05 56 69 09 67
Secrétaire : Virginie Girons 05 56 69 09 67

APE LES ENFANTS DE SALAUNES

Présidente : Véronique Descoms 05 56 42 78 04
06 73 77 37 61
Secrétaire : Stéphanie Courpotin 06 86 55 33 41

BIBLIOTHÈQUE

06 17 74 18 64

ANNUAIRES DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES DE LA COMMUNE

SERVICES DE SANTÉ

Médecin généraliste	Dr Emeline Khov	2, chemin de la Gare	06 52 15 39 59
Masseur kinésithérapeute	M. Aurélien Fromm	10, place de l'église	06 83 53 14 80
Infirmière	Mme Corine Chancogne	10, place de l'église	06 15 06 41 29
Ostéopathe	Mme Mylène Fauque	10, place de l'église	06 22 75 08 83 osteopathe_m.fauque@outlook.com
Psycho praticien — Energétique traditionnelle	Mme Séverine Camus	10, place de l'église	06 42 62 31 61
Sage-femme ostéopathe	Mme Agnès Oudot	13, chemin de la Gare	06 20 53 91 32

COMMERCES

Alimentation générale	Chez M&G	12, place de l'église	05 56 42 38 55
Maraîchage biologique	Les jardins de Petite Lande	Route d'Issac	06 06 78 16 83
Salon de coiffure	C'dans l'Hair	2, chemin de la Gare	05 57 22 95 76 cdanslhair33@gmail.com

ARTISANS

Travaux forestiers	Entreprise Daniel Hostein	6, chemin de la Rue	05 56 58 51 31 / 06 07 71 27 06
Menuiserie—Charpente	DG Bois	4, chemin de la Gare	05 56 58 28 45 / 06 78 83 50 63
Couverture—Zinguerie Isolation (RGE) - Bardage— Terrasse bois	SARL Malardier	14, rue des Acacias	06 43 15 33 94 / 05 56 96 06 52 a.malardier@yahoo.fr
Paysagiste—Entretien de jardins et d'espaces verts	Entreprise WY NOT	9, rue des Mimosas	06 16 30 60 93 contact.wynot@gmail.com
Réparateur audio visuel— électroménager—plomberie	Multiservices 33	8, route de Lacanau	05 57 88 44 08 06 85 84 33 49

DIVERS

Cours de yoga	Yoga Atman	12, chemin du Plecq	06 42 42 96 66 / 07 60 74 51 91 yogatman@yahoo.fr
---------------	-------------------	---------------------	--

Rappel : pour paraître dans cet annuaire, les commerçants, artisans et professions libérales exerçant sur la commune doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou par email : secretariat@mairie-salaunes.fr.